

DELIBERATION

Nombre de membres en exercice 12

DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres présents 10

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022

Nombre de suffrages exprimés 12

Date de convocation 24-mars-23

N°23.02.08

Séance du 31 mars 2023



Les "dépenses" et les "recettes" doivent être inscrites sur les lignes "opérations de l'exercice" et "résultats de l'exercice".
Les "déficits" et les "excédents" doivent être inscrites sur les lignes "résultats de clôture" et "résultats définitifs".

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Philippe ARDHUIN, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 exécuté par Richard MALLIÉ Président du Syndicat Intercommunal, après s'être fait présenter le Budget Prévisionnel de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT *	RECETTES ou EXCEDENTS *	DEPENSES ou DEFICIT *	RECETTES ou EXCEDENTS *	DEPENSES ou DEFICIT *	RECETTES ou EXCEDENTS *
Résultats reportés	-	62 808,86	-	163 394,34	-	226 203,00
Opérations de l'exercice	1 046 610,12	1 153 805,28	708 024,78	840 908,79	1 754 634,90	1 794 714,07
TOTAUX	1 046 610,12	1 216 613,94	708 024,78	804 303,13	1 754 634,90	2 020 917,07
Résultats de clôture	-	170 003,82	-	96 278,35	-	266 282,17
Restes à réaliser	-	-	60 843,02	-	60 843,02	-
TOTAUX CUMULES	1 046 610,12	1 216 613,94	768 867,80	804 303,13	1 815 477,92	2 020 917,07
RESULTATS DEFINITIFS	-	170 003,82	-	35 435,33	-	205 439,15

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

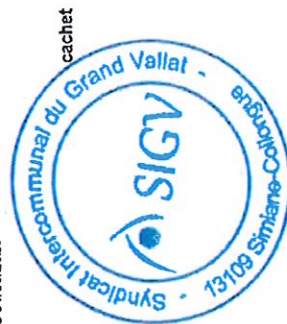
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5° Liste des votants

MEMBRES PRESENTS: Philippe ARDHUIN, Robert CANAMAS, Isaac HASSINE, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI, Sylvie SOUCHON, Amapola VENTRON et Corinne LE MEUTET Dominique VALÉRA
MEMBRES POUVOIRS: Christian TANTI, Joseph CASSARO
ont signé au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Sirmiane Collongue, le 31/03/2023



Pour expédition conforme,
Le Vice-Président

[Signature]

